



Recevez la feuille verte par mail en vous abonnant sur le site www.argences.com, rubrique "services aux citoyens"

Infos pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

 Du lundi au vendredi 
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (C.L.L.A.J)

Si vous avez entre 18 et 25 ans, le C.L.L.A.J organise pour vous une permanence d'accueil, d'information et d'orientation les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, à partir du 6 février 2014 dans les locaux de la Communauté de communes.

Ecole Sonia Delaunay

Les inscriptions pour l'année 2014-2015 à l'école maternelle S. Delaunay auront lieu de 14h à 17h les **jeudis 30 janvier, 13 février, 20 mars, 3 et 24 avril 2014**. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec la directrice au 02.31.23.66.30.

Recensement de la population jusqu'au 15 février

L'INSEE organise le recensement de la population d'Argences jusqu'au 15 février. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Merci de lui réserver le meilleur accueil !



INSEE

ERRATUM

Dans le dernier numéro de la feuille verte, un tableau vous présentait le nouvel emploi du temps pour les écoles maternelle et élémentaire suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Une erreur s'est glissée ! Les enfants ont école seulement le mercredi matin et non pas toute la journée comme indiqué sur le tableau.

Toutes nos excuses !

Vœux du Maire

Vous trouverez ci-joint le discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu samedi 18 janvier 2014 au Forum.

Travaux liés à la construction de la nouvelle cantine

Dans le cadre de la construction de la nouvelle salle de restauration pour les écoliers d'Argences, des préfabriqués vont être installés **au début du mois de février** devant l'école maternelle et la cantine. Ces préfabriqués seront installés sur des places de stationnement actuelles.

Conscients de la gêne occasionnée mais pour la sécurité de vos enfants, vous ne pourrez plus stationner à cet endroit le temps des travaux (stationnement possible Sente aux Oies et rue du maréchal Joffre, devant le stade).

À partir du lundi 17 mars, au retour des vacances d'hiver, les écoliers iront déjeuner dans ces bungalows provisoires, le temps de l'aménagement du nouveau restaurant scolaire.



Animation à la bibliothèque

 Pour les tout-petits (0-3 ans), la bibliothèque propose une animation « **Que des comptines !!!** » où des comptines seront chantées et simultanément traduites en langue des signes ! **L'animation aura lieu le mardi 11 février à partir de 10h.**
Tel : 02.31.26.20.45 ou bibliotheque.argences@orange.fr

Allongement de la durée de validité des cartes nationales d'identité : 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité sont valables 15 ans. Cet allongement concerne également les cartes délivrées entre le **2 janvier 2004** et le 31 décembre 2013. Si vous êtes dans ce cas, la durée de validité de votre carte est automatiquement prolongée de 5 ans. Vous n'avez pas de démarche à effectuer.

Pour les mineurs, la carte reste valable 10 ans.
Les passeports restent également valables 10 ans.



Appel à témoins

Dans le cadre de la commémoration du 70^{ème} anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie, la Commune souhaite recueillir le plus d'éléments concernant l'occupation et la libération d'Argences. Si vous êtes en possession de photographies ou de témoignages écrits de cette période, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.



Bienvenue à Argences

Bienvenue à Mme Marie-Rose CATROS, « **Avenir Conduite** », installée au 2, rue Lecomte. Tel. : 02.50.08.34.67.

Argences Manifestations

SAMEDI 8 FEVRIER

Soirée dansante du **Football Club**
Au Forum
à 20h
Inscriptions : 06.78.10.74.70

Finale du tournoi double messieurs du
Tennis Club
à 14h30
Galette des rois au Tennis Club à 16h30



MARDI 11 FEVRIER

« Que des comptines !!! » à 10h
Pour les tout-petits (0-3 ans)
Bibliothèque d'Argences

MERCREDI 12 FEVRIER

Assemblée générale du Moulin de la Porte
Au Moulin à 20h

VENDREDI 14 FEVRIER

Concours de la Saint-Valentin de l'E.S.A Pétanque
Au boulo-drome à 14h

SAMEDI 15 FEVRIER

Soirée Loto de l'E.S.A Pétanque
Au Forum à 20h



JEUDI 20 FEVRIER

Assemblée générale de l'APOSA
Arrière-scène du Forum à 19h



VENDREDI 21 FEVRIER

Collecte de sang
Au collège Jean Castel
De 16h30 à 20h



SAMEDI 22 FEVRIER

Assemblée générale de l'association des médaillés militaires
Dans la salle de l'arrière-scène du Forum
Entre 9h et 12h



**Extraits du discours de Monsieur le Maire, prononcé lors de la cérémonie des vœux
du samedi 18 janvier 2014, au Forum.**

En présence de Mme Laurence DUMONT, Députée de la 2^{ème} circonscription du Calvados, de M. Alain TOURET, Député-Maire de Moulton, de Mme Corinne Féret, 3^{ème} vice-présidente du Conseil régional de Basse-Normandie, de M. Christian PIELOT, Conseiller général du canton de Troarn, de M. Xavier PICHON, président de la CDC Val à dunes, des membres du Conseil municipal d'Argences et des membres du Conseil municipal des jeunes.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnalités officielles venues pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Il remercie les membres du Conseil Municipal des Jeunes qui viennent de dresser un bilan de leurs actions menées en 2013.

Je suis toujours très heureux de vous rencontrer et de m'adresser à vous à l'occasion de cette cérémonie des vœux. Bien sûr, d'autres manifestations sont organisées dans l'année, mais cet instant est le plus représentatif de la commune et surtout, il est un moment important pour chacun d'entre nous.

Ce plaisir contraste avec ce climat de morosité qui règne chez nos concitoyens. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour ceux qui vivent des moments difficiles. Pour bon nombre d'entre eux cette situation est, le plus souvent, liée à la perte de leur emploi.

Argences n'échappe pas à cet état de fait. Cette année, les doléances de nos administrés furent nombreuses.

Notre responsabilité, bien sûr, est d'écouter, de soutenir et d'aider dans la mesure de nos moyens et de nos possibilités. La commune ne peut pas tout faire, tout solutionner, tout effacer, pour dresser un nouveau chemin sans obstacle. Cette mission que nous assumons pleinement nous laisse bien souvent comme une impression mitigée où se mêlent le sentiment d'avoir apporté un peu d'aide et de réconfort et la frustration de n'avoir pu faire davantage.

La concurrence économique que se livrent actuellement tous les pays du monde entier, rejaille indubitablement sur notre marché national. Notre pays s'endette de plus en plus et notre déficit budgétaire augmente. Afin d'en limiter les contrecoups, l'Etat a demandé à chacun d'entre nous de participer à l'effort de solidarité. Les collectivités n'ont donc pas été épargnées. Le gouvernement précédant avait gelé les dotations aux Collectivités, le suivant dans sa loi de finances pour l'année 2014, prévoit quant à lui de les baisser de 1,5 milliard d'euros pour 2014 puis d'autant pour 2015.

Le gouvernement a gelé les dotations aux collectivités territoriales. Cette mesure va bien sûr réduire quelque peu nos investissements, nous obliger à faire davantage d'économie, mais surtout, elle va impacter de façon considérable les gros investissements que la Commune pourrait faire. En effet, nos partenaires, et je pense principalement au Conseil général, ne peuvent plus nous accompagner dans des chantiers de grande envergure, nous venons d'en avoir encore un exemple ; je vous en reparlerai tout à l'heure. Leurs contraintes budgétaires sont telles qu'ils réduisent leurs aides et annihilent ainsi tout projet, aussi judicieux et légitime soit-il.

Des participations qui s'étiolent et voici qu'un récent rapport de la Cour des comptes fustige véritablement la gestion des Collectivités. Loin de moi de remettre en cause les conclusions de ce rapport, mais permettez-moi d'y apporter quelques nuances.

Lorsqu'on est maire et à fortiori maire d'une petite commune, on est responsable. On connaît la valeur d'un euro et on ne dilapide pas l'argent public. Alors pourquoi laisser penser que nous sommes responsables de l'ampleur de la dette ? Lorsque nous bâtissons un budget, il est toujours en équilibre ; je n'ai jamais vu voter un budget où les dépenses étaient supérieures aux recettes et tout le monde n'actionne pas systématiquement le levier de l'impôt pour l'équilibrer. Il y a très certainement de mauvais élèves mais cessons de faire croire que toutes les collectivités sont mal gérées. Ces accusations sont mal venues, très mal perçues par les élus et nos concitoyens, pour des raisons différentes d'ailleurs, et portent le discrédit sur toutes les collectivités. Argences

est une commune saine, tous mes prédécesseurs maires de ces dernières décennies ont géré la commune en bon père de famille, sans excès, ni prise de risques.

S'il est une dépense dont la commune aurait aimé se passer, c'est bien le financement des activités péri-éducatives.

Le montant n'a toujours pas été évalué de façon définitive mais si nous nous basons sur les ratios qui nous ont été communiqués, la commune peut s'attendre à devoir bloquer chaque année une somme allant de 40 et 60 000 Euros minimum. Je ne critique pas le fond de la réforme qui me semble juste et nécessaire compte tenu du niveau acquis de nos élèves en fin de CM2. Toutefois, dans la mesure où les communes devenaient des partenaires dans la mise en place de cette réforme, on peut regretter qu'elle n'ait pas donné lieu à un débat, où toutes les revendications et les difficultés qu'elle génère auraient pu être prises en compte.

La commune d'Argences en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, a adopté en Conseil d'école une nouvelle répartition des horaires qui, on ne va pas dire satisfait le plus grand nombre, mais plutôt recueille la majorité. Cette réforme sera appliquée en septembre 2014 comme les directives ministérielles l'imposent. La prochaine équipe municipale aura en charge de mettre les moyens nécessaires pour qu'en soit facilitée la mise en œuvre et devra veiller à ce que les répercussions financières soient limitées pour les familles.

La voirie : La dernière tranche de la rue de la Gare, dossier initié par Benjamin Coutance, lors du mandat précédent, est désormais achevée. Près d'un kilomètre d'aménagements et de voie a été réalisé. Associé aux changements de priorité aux carrefours, ce nouveau profil rend cette voie plus sécurisante pour les automobilistes comme pour les piétons. L'aménagement des deux ronds-points situés sur cet axe est aussi un véritable succès. Le thème, retenu par la commission environnement, était de rassembler au cœur de ces ronds-points tout ce qui a marqué l'histoire et construit notre commune. C'est une belle réussite, appréciée de nos concitoyens. Ils confortent ainsi l'image d'une ville accueillante que traversent nombre de touristes mais surtout ils donnent du plaisir à nos administrés qui les fréquentent au quotidien.

La rue des Ecuyers a été entièrement refaite. Le coût de ces travaux de voirie se monte à près de 125 000 €. La Communauté de communes a financé la voie et la reprise des bordures de trottoirs pour un montant de 68 000 €, la commune d'Argences assurant la réfection des trottoirs et des placettes pour 57 000 €. Comme nous avons l'habitude d'opérer dans ce genre d'opération, nous avons commencé par interpeler les syndicats afin de vérifier l'état des réseaux. Celui de l'assainissement était vieillissant et défectueux nécessitant une réfection complète sur l'ensemble de la voie. Au cours de cette opération, tous les candélabres ont été changés et remplacés par du matériel plus performant en termes de diffusion de la lumière et moins coûteux en termes d'énergie. Les différents travaux sur le réseau d'éclairage public et le remplacement des candélabres auront coûté un peu plus de 14 000 €. Au budget 2013, le Conseil municipal avait souhaité inscrire une somme de 20 000 € pour une remise en état des trottoirs. Cette somme au cours de l'année a été doublée par de nouvelles recettes, permettant ainsi de refaire une partie des trottoirs des rues de l'Abbaye, des Bénédictins et des Florales.

Autres travaux liés à la voirie : l'effacement des réseaux de la rue du maréchal Joffre et du chemin de Beneauville. L'enfouissement des lignes est terminé, les raccordements sont effectués, il ne reste plus qu'à poser les nouveaux candélabres et finir les reprises de tranchées. Ce sera chose faite durant la deuxième quinzaine de janvier.

Autre dossier attendu depuis de très nombreuses années : le carrefour entre la RD 37 et la RD 41 plus communément appelé carrefour de la côte Saint-Eustache. Annoncé, il y a un an, lors de cette même cérémonie des vœux comme une réalisation possible au cours de l'année 2013, cet engagement du Conseil général aura été tenu. Même s'il ne correspond pas à ce qui était attendu par la plupart d'entre nous, il faut convenir que cet aménagement procurera davantage de sécurité aux riverains de ce secteur du bourg comme à ceux du Fresne et du Mesnil d'Argences.

Les bâtiments communaux : Sur le plan du patrimoine bâti, le Conseil municipal avait souhaité qu'une nouvelle tranche de travaux de rénovation des façades soit engagée à l'école élémentaire. Toute la partie est a été réhabilitée. Les châssis et ouvrants ont été changés et les allèges ont été refaites apportant davantage de confort aux enfants et aux enseignants. La clôture jouxtant la voie d'accès a été, elle aussi, entièrement refaite par les services techniques de la ville.

Déplaçons-nous de quelques dizaines de mètres et intéressons-nous à la construction de la nouvelle cuisine qui pourrait produire quelques 250 repas par jour. Un self service sera mis en place pour les élèves de l'école élémentaire, les petits de maternelle continueront quant à eux à être servis à table. Ces travaux ont débuté début septembre et devraient se terminer dans le courant du deuxième trimestre.

Notre commune ne disposait pas d'une signalétique suffisamment complète. C'est chose faite. Vingt-huit supports de panneaux sont en cours d'installation, indiquant tout lieu du bourg comme du Mesnil et du Fresne.

Le sport : Il y a un an j'avais évoqué la construction d'un second gymnase afin d'offrir davantage de créneaux aux associations existantes et permettre la création de nouvelles activités. Ce projet est désormais engagé. Un comité de pilotage composé de représentants d'associations utilisatrices et du collège a été constitué autour de l'architecte. Leurs remarques, précieuses en l'occurrence, ont ainsi permis d'éviter certaines erreurs. Le plan est validé et le permis de construire sera déposé très prochainement.

La construction de ce gymnase fera partie d'un aménagement global de l'espace situé en face du centre aquatique. Une voie dont l'amorce a été effectuée par la Communauté de communes pour l'accès à son parking sera réalisée pour rejoindre la sente aux Oies et ainsi desservira judicieusement le collège pour les élèves venant du sud de notre territoire. Cette voie, dénommée allée Val ès dunes, permettra aussi l'accès aux parkings situés de part et d'autre du gymnase. Le cabinet SCE chargé de cette étude présentera au début de cette année un projet d'aménagement.

Le centre aquatique est désormais ouvert. Cette belle réalisation, initiée par la Communauté de communes offre à ses habitants un équipement de haute qualité. Je félicite, au nom du Conseil municipal d'Argences, Monsieur le Président pour la qualité architecturale du bâtiment et le soin tout particulier qu'il aura apporté à sa construction que chacun d'entre nous aura plaisir à fréquenter.

Dossiers en cours : Dans ce même secteur, sur cette même parcelle, le long de la RD 37, la commune d'Argences a proposé aux professionnels de santé d'implanter un pôle de santé. A cette heure, il est trop tôt pour évoquer d'autres partenariats possibles. Ce projet pourrait toutefois dépasser les limites d'Argences et devenir le projet de deux communes : Argences et Moul. Ce dossier amorcé depuis maintenant 2 ans est une priorité pour notre population, mais aussi pour les populations environnantes.

Le développement d'Argences : Les données INSEE viennent de nous être communiquées. Chaque année, quelques habitants supplémentaires, cette année ils sont 19, viennent grossir les rangs de notre petite ville. Nous sommes au 1^{er} janvier 2014, 3618 habitants. Ce chiffre devrait être corroboré par le recensement qui a débuté cette semaine et qui s'étale sur une période d'un mois. Avec 3618 habitants, nous sommes classés en 2905^{ème} position sur les 36 767 communes de France. La moyenne du nombre d'habitants par commune étant de 1777.

Les travaux d'aménagement et de voirie ont été effectués au lotissement de l'Orée d'Argences. Seize permis de construire ont été délivrés au cours de l'année 2013 et certaines constructions sont déjà bien avancées. Au début de cette année, Calvados Habitat, à qui a été confiée la première tranche de logements sociaux, présentera son projet de construction de 42 logements en petit collectif et individuel. La construction de ces logements, de Type T2 et T3 principalement, débutera au cours du quatrième trimestre de cette année pour une livraison début 2016.

L'évolution d'Argences s'inscrit dorénavant dans les nouvelles règles qui s'imposent aux communes. A cet effet, un plan local de l'habitat, établi sur une durée de 6 ans entre 2013 et 2018, initié par la Communauté de communes, a été approuvé par l'assemblée communautaire puis par le Conseil municipal d'Argences. Il définit en termes de surface consommable sur l'ensemble de la Communauté de communes ce qui pourra être attribué à chaque commune et la densification des constructions. Il va sans dire que chaque projet de lotissement devra être accompagné d'un pourcentage de logements sociaux. Toutefois, l'existence de ces logements se fera selon deux conditions : qu'il y ait toujours une demande de la part de potentiels locataires mais aussi et surtout que les aides attribuées par l'Etat se maintiennent pour permettre leur construction.

En termes de développement, j'évoquai, il y a un an, l'extension éventuelle de notre zone d'activité avec un possible déplacement du Centre de secours. Je viens de recevoir très récemment un courrier de Monsieur le Président du Conseil général qui, compte tenu des difficultés budgétaires qu'il rencontre, ne donne pas suite à ce

projet. C'est, je dois vous le dire, une déception. Nous comptions sur ce déplacement. Le neuchant Forgeas et moi-même avons mis beaucoup d'espoir et n'avons pas ménagé nos efforts pour le faire aboutir. Mais cela rejoint ce que je vous disais au début de mon propos : les Collectivités telles que la Région et le Département, ne disposent pas et ne disposeront plus dans un avenir indéterminé de moyens financiers suffisants pour accompagner les communes.

Le développement d'Argences, comme des communes environnantes, est lié aussi à la fluidité du trafic routier pour se rendre à Caen comme pour en revenir d'ailleurs. L'engorgement quotidien de la RD 613 provoque chez nos concitoyens une exaspération. Nous sommes le seul axe important pour entrer sur Caen qui ne soit pas équipé d'aménagements routiers capables de supporter un tel trafic. Il reste toutefois que cette situation est difficilement tolérable dans la mesure où toute une population, tout un territoire se trouvent pris en otage par une seule personne (*en référence à la décision de la Cour administrative d'appel de Nantes*). L'inquiétude des élus locaux incite non seulement à la vigilance mais nous envisageons avec les collègues maires des communes concernées d'engager une procédure afin de soutenir l'arrêté du Préfet et montrer notre détermination.

Nous sommes maintenant à quelques semaines de la fin de ce mandat municipal. C'est avec beaucoup de plaisir mais aussi de passion que j'ai rempli cette mission de maire que vous m'avez confiée il y a maintenant six ans. C'est donc le moment de remercier, avec beaucoup de franchise et d'humilité, toute l'équipe qui m'a accompagnée. J'ai trouvé en vous, mes chers collègues, et principalement mes collègues adjoints, le soutien qu'il fallait pour maintenir, chaque jour, le cap que nous avons fixé. Vous avez œuvré tout au long de ce mandat pour le bien de notre commune et toutes les décisions que nous avons prises ensemble n'ont toujours eu pour seul but que de servir Argences et les Argençaises et Argençais. Je ne citerai pas chaque conseiller individuellement, mais sachez que vous avez tous contribué au bon fonctionnement de ce Conseil municipal. Je vous remercie de votre contribution et, de l'excellent état d'esprit dont vous avez fait preuve, apportant ainsi à ce débat démocratique que nous avons eu, toute la sérénité dans les prises de décision. Je suis fier d'avoir pu travailler à vos côtés.

Le moment est venu pour certains de quitter la vie publique. Un homme aura marqué de son empreinte son passage au sein du Conseil municipal d'Argences par sa sagesse et son esprit d'ouverture ; il s'agit de Bernard Dufour. Alors je voudrais, Bernard, avant que tu ne quittes la scène politique, au nom de tous les habitants d'Argences, au nom du Conseil municipal et de tous les élus que tu as pu côtoyer, te remercier, pour tout ce que tu as fait pour Argences ; et en mon nom, pour ce que tu m'as apporté sur le plan personnel.

Elu conseiller en 1995, tu proposes ta candidature au poste de président du syndicat d'eau. Elu, puis réélu à deux reprises confortablement, tu y resteras jusqu'à ce jour. Tout au long de ces années, ta préoccupation majeure aura été d'assurer le meilleur service qui soit à nos concitoyens en veillant activement à ne pas augmenter de façon inconsidérée le prix de l'eau.

Les derniers projets sur lesquels tu travailles s'appellent entre autres : RESEAU. Ce syndicat mixte, nouvellement créé, gère dorénavant la production d'eau potable sur un territoire très étendue autour de Caen ; la distribution, quant à elle, reste de la compétence du syndicat. Un second dossier, en voie d'être solutionné, consiste à réaliser un second réservoir d'eau sur la commune de Moulton, capable de pouvoir alimenter toutes les nouvelles constructions. En 2001, poussé par quelques-uns d'entre nous, tu acceptes de mener une nouvelle équipe aux élections municipales. Elu maire, c'est au cours de cette mandature qu'Argences se transformera, voyant son centre bourg totalement rénové. Tu seras aussi à l'initiative du projet d'aménagement de la rue de la Gare dont nous voyons maintenant le résultat. En 2008, tu souhaites passer la main. Tu acceptes cependant de rester à nos côtés.

Merci Bernard. »

Pour conclure, Monsieur le Maire adresse ses meilleurs vœux aux habitants d'Argences, au personnel communal, et à l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et associatifs qui contribuent à l'épanouissement et au bien-vivre d'Argences.